

# Bassens

## risques industriels et protections



*Le S3Pi, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles, de la presqu'île d'Ambès édite ce document afin de vous présenter les principales entreprises industrielles et chimiques de la presqu'île d'Ambès. Certaines de leurs activités comportent des risques industriels majeurs.*

*Les entreprises exploitant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des règles d'exploitation et de sécurité.*

*De plus, les entreprises stockant d'importantes quantités de produits dangereux sont soumises à la directive SEVESO II et à des contraintes de sécurité spécifiques. Un plan particulier d'intervention (PPI) établi par la préfecture, est créé pour chacune d'elles.*

### Le risque industriel peut être chronique ou accidentel

L'impact d'un risque industriel chronique est caractérisé par des rejets des industries (dans l'atmosphère, dans le fleuve) qui sont situés dans la limite acceptable et fixés par les autorités compétentes locales (DDASS, DRIRE...).

Tout au long de sa vie, l'entreprise a l'obligation de réaliser des études d'impact qui recensent et évaluent les effets de ses rejets sur l'environnement. Les rejets sont mesurés et contrôlés dans l'usine et à l'extérieur par des organismes indépendants, qui déterminent la qualité de l'air, de l'eau et du sol en différents points. L'AIRAQ mesure sur la presqu'île la qualité de l'air en continu.

Un accident majeur pourrait produire de nombreuses victimes, d'impor-

tants dégâts matériels, des impacts sur l'environnement.

Les industriels sont dans l'obligation de réaliser une étude de danger. Ceci leur permet d'identifier les scénarii d'accident et de déterminer les risques et mesures de prévention et de protection à prendre pour les supprimer ou les réduire :

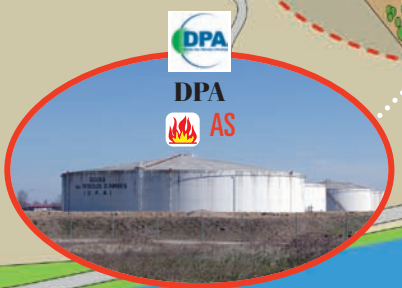
- appareils adaptés au processus.
- méthode de travail et procédure.
- formation du personnel
- entretien des installations et vérification de leur bon état.

L'ensemble de ces mesures est contrôlé régulièrement par les industriels et la DRIRE.

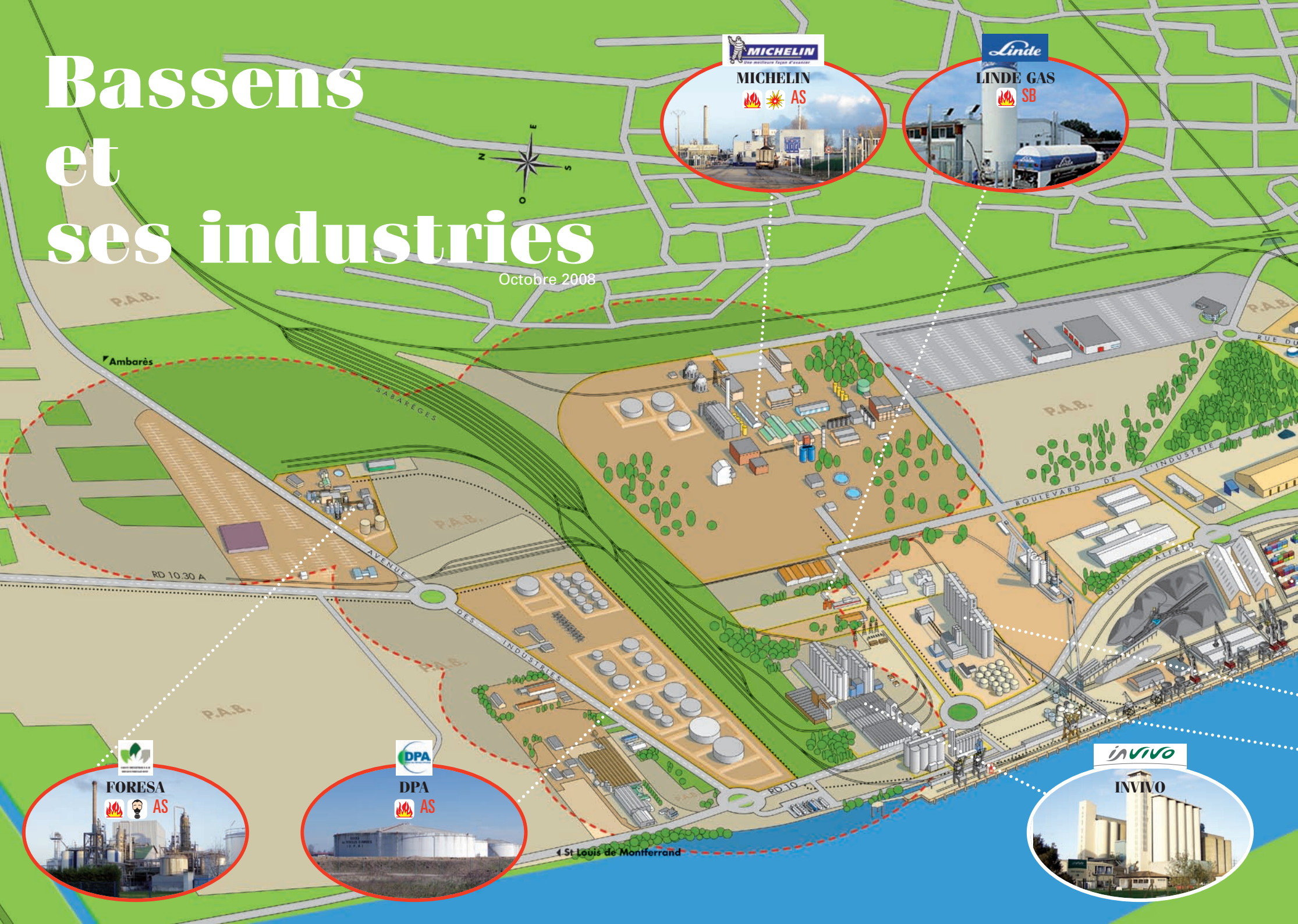
Pour les sites SEVESO (symbole **AS** ou **SB**) les contrôles sont au minimum annuels.

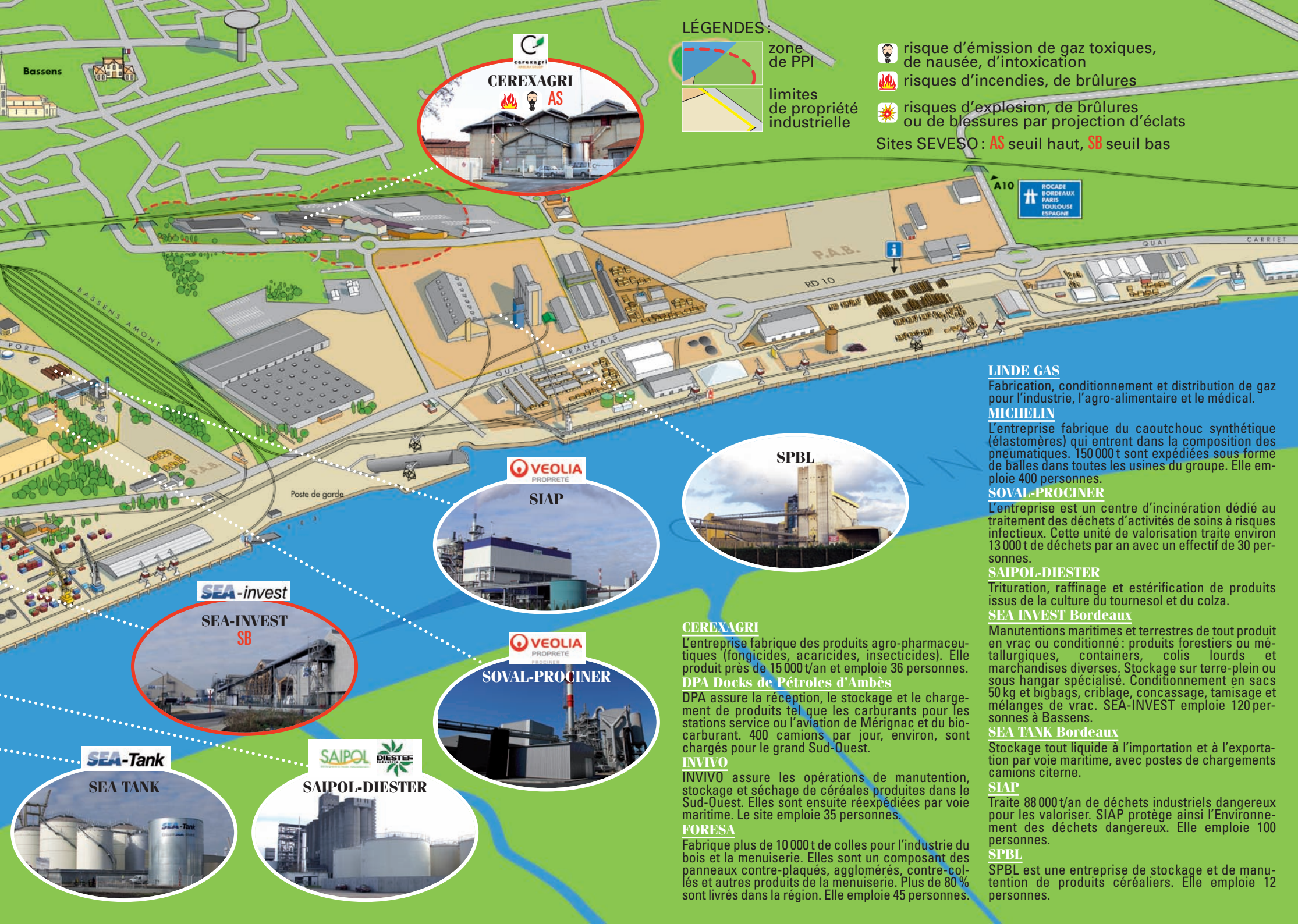
# Bassens et ses industries

Octobre 2008






1 St Louis de Monferrand





**LÉGENDES:**

-  zone de PPI
-  limites de propriété industrielle

-  risque d'émission de gaz toxiques, de nausée, d'intoxication
-  risques d'incendies, de brûlures
-  risques d'explosion, de brûlures ou de blessures par projection d'éclats

Sites SEVESO : **AS** seuil haut, **SB** seuil bas

**CEREXAGRI**  
  


**VEOLIA**  
 PROPRIÉTÉ  
**SIAP**  


**SPBL**  


**VEOLIA**  
 PROPRIÉTÉ  
**SOVAL-PROCINER**  


**SEA-invest**  
**SEA-INVEST**  
**SB**  


**SEA-Tank**  
**SEA TANK**  


**SAIPOL** **DIESTER**  
**SAIPOL-DIESTER**  


**LINDE GAS**

Fabrication, conditionnement et distribution de gaz pour l'industrie, l'agro-alimentaire et le médical.

**MICHELIN**

L'entreprise fabrique du caoutchouc synthétique (élastomères) qui entrent dans la composition des pneumatiques. 150 000 t sont expédiées sous forme de balles dans toutes les usines du groupe. Elle emploie 400 personnes.

**SOVAL-PROCINER**

L'entreprise est un centre d'incinération dédié au traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Cette unité de valorisation traite environ 13 000 t de déchets par an avec un effectif de 30 personnes.

**SAIPOL-DIESTER**

Trituration, raffinage et estérification de produits issus de la culture du tournesol et du colza.

**SEA INVEST Bordeaux**

Manutentions maritimes et terrestres de tout produit en vrac ou conditionné : produits forestiers ou métallurgiques, containers, colis lourds et marchandises diverses. Stockage sur terre-plein ou sous hangar spécialisé. Conditionnement en sacs 50 kg et bigbags, criblage, concassage, tamisage et mélanges de vrac. SEA-INVEST emploie 120 personnes à Bassens.

**SEA TANK Bordeaux**

Stockage tout liquide à l'importation et à l'exportation par voie maritime, avec postes de chargements camions citerne.

**SIAP**

Traite 88 000 t/an de déchets industriels dangereux pour les valoriser. SIAP protège ainsi l'Environnement des déchets dangereux. Elle emploie 100 personnes.

**SPBL**

SPBL est une entreprise de stockage et de manutention de produits céréaliers. Elle emploie 12 personnes.

**CEREXAGRI**

L'entreprise fabrique des produits agro-pharmaceutiques (fongicides, acaricides, insecticides). Elle produit près de 15 000 t/an et emploie 36 personnes.

**DPA Docks de Pétroles d'Ambès**

DPA assure la réception, le stockage et le chargement de produits tel que les carburants pour les stations service ou l'aviation de Mérignac et du bio-carburant. 400 camions par jour, environ, sont chargés pour le grand Sud-Ouest.

**INVIVO**

INVIVO assure les opérations de manutention, stockage et séchage de céréales produites dans le Sud-Ouest. Elles sont ensuite réexpédiées par voie maritime. Le site emploie 35 personnes.

**FORESA**

Fabrique plus de 10 000 t de colles pour l'industrie du bois et la menuiserie. Elles sont un composant des panneaux contre-plaqués, agglomérés, contre-colés et autres produits de la menuiserie. Plus de 80 % sont livrés dans la région. Elle emploie 45 personnes.

# L'alerte

En cas d'accident majeur, la sirène municipale et celle de l'établissement émettent l'alerte avec ce signal. Décret n° 2005-1269 du 12 octobre 2005, arrêté ministériel du 23 mars 2007.



Vous pouvez écouter ce signal au téléphone au **0 800 427 366**. Appel gratuit.

Lorsque vous entendez ce signal d'alerte, vous vous abritez en suivant les consignes ci-dessous.



## Phénomènes dangereux



**Incendie :** risques d'incendies, de brûlures



**Explosion :** risques d'explosion, de brûlures, de blessures par projection d'éclats



**Émissions toxiques :** risque d'émission de gaz toxiques dans l'air, avec nausée, et/ou intoxication

**Le Plan Particulier d'Intervention, PPI,** est le plan de secours élaboré par le Préfet. Il définit les mesures d'urgence en cas d'accident majeur.

## Votre protection



**S'abriter :** entrez dans le bâtiment **le plus proche**, dans une pièce aux fenêtres et portes closes, pour vous protéger d'un éventuel nuage toxique



**Éviter flamme et étincelle :** ne fumez pas, fermez le gaz, évitez les étincelles (interrupteurs électriques par exemple)



**Ne pas sortir :** n'allez pas chercher les enfants à l'école, le personnel enseignant connaît les consignes, il sécurisera les enfants



**Ne pas téléphoner :** le téléphone est indispensable aux services de secours, laissez-leur le réseau



**S'informer :** écoutez la radio ou regardez la télévision, elles vous communiqueront les nouvelles consignes

## Les industries de Bassens :

### CEREXAGRI

14, avenue Manon Cormier  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 69 10

### DPA

Avenue des Guerlandes  
Bassens  
33565 Carbon-Blanc  
Tél. 05 56 33 83 56

### FORESA

Avenue des Industries  
Ambarès-et-Lagrave  
33565 Cabon-Blanc cedex  
Tél. 05 56 38 67 00

### INVIVO

Quai de Vial  
Bassens  
33565 Carbon-Blanc cedex  
Tél. 05 56 33 47 00  
www.invivo-group.com

### LINDE GAS

Avenue Bellerive des Moines  
33530 Bassens  
Tél. 05 56 80 82 82

### MICHELIN

Rue Édouard Michelin  
33530 Bassens  
Tél. 05 56 77 20 00

### SAIPOL

Quai Alfred Vial  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 80 87 57

### SEA INVEST SEA TANK

1, rue Richelieu  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 49 50

### SIAP

Boulevard de l'Industrie  
Bassens  
33565 Carbon-Blanc cedex  
Tél. 05 57 77 65 50

### SOVAL-PROCINER

Boulevard de l'Industrie  
ZI  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 66 66

### SPBL

12, quai Français  
33530 Bassens  
Tél. 05 57 77 84 50

## Les fréquences radio d'information régionale :

89.7 France Inter  
100.1 France Bleu Gironde  
105.5 France Info

## En savoir plus :

AIRAQ [www.airaq.asso.fr](http://www.airaq.asso.fr)  
S3PI <http://s3pi-ambes.iut.u-bordeaux1.fr>  
DRIRE [www.drire.gouv.fr](http://www.drire.gouv.fr)  
Sirène écouter au 0 800 427 366



DRIRE  
Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement



### GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

3, place Gabriel - 33075 Bordeaux cedex - Tél. 05 56 90 58 00 - Fax 05 56 90 58 77 - postoffice@bordeaux-port.fr - www.bordeaux-port.fr

Une position stratégique pour l'Ouest européen  
Une importante disponibilité foncière au plus près des terminaux portuaires  
Des terrains directement connectés aux infrastructures ferroviaires et routières